



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues



RAPPORT ANNUEL

2018-
2019

TABLE DES MATIÈRES

Mots du président et de la direction	3	Communications	16
Quelques statistiques	4	Bulletins AFPAD Express	17
Nos services	6	Dans les médias	18
Activités des membres	8	Partenaires quotidiens	19
Déjeuners-causeries	9	Bénévoles remarquables	20
Conférences	10	Conseil d'administration	21
Projets spéciaux	12	Projets en développement	21
Représentation et revendications	13		
Financement	14		
Dons privés	15		

ÉQUIPE PERMANENTE

Nancy Roy

Directrice générale

Raymonde Hébert

Coordonnatrice des services aux membres

Andrée Champagne

Coordonnatrice des services aux membres
- Régions de l'Est du Québec

Mélanie Bisson

Responsable de l'administration
et des communications

Louise-Marie Lacombe

Recherchiste en affaires
et programmes de justice



MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour chers membres,

À titre de président, je suis fier de vous annoncer que l'AFPAD se porte bien. Des activités d'entraide et de soutien se sont poursuivies toute l'année, par exemple les croisières à Montréal et à Québec, différents ateliers, une belle journée Papillons en fête à Québec et plusieurs conférences, sans oublier la journée « Le surmagasinage d'experts psychiatriques lors de procès criminels » avec plusieurs spécialistes et journalistes, on pense à la juge Gibeault et le docteur Chamberland et animé par Jean-François Guérin au Cosmodôme de Laval. Il y eu deux journées de conférences sur le choc post-traumatique et la thérapie EMDR à Montréal et à Québec.

Nous avons accueilli avec beaucoup d'enthousiasme l'arrivée d'Annie St-Onge au sein du conseil d'administration : son apport permettra sans contredit d'enrichir grandement la gouvernance de l'AFPAD. Je tiens encore une fois à remercier le travail énorme fait par notre directrice générale Nancy Roy et de son équipe composée de Raymonde, d'Andrée et de Mélanie : bravo pour votre excellent travail.

Comme président j'ai à cœur la mission de l'AFPAD et le bien-être de ses familles membres, donc pour que la mission se réalise à son meilleur, nous avons besoin de votre implication, de vos commentaires ou de vos idées afin de développer de nouveaux services à votre mesure; je vous encourage à nous contacter ou nous faire parvenir vos suggestions.

Bruno Serre

Président du
conseil d'administration



MOT DE LA DIRECTION

Quelle année remplie de défis, de projets et de concrétisations. Il faut surtout souligner toute l'évolution et toute la crédibilité que l'AFPAD a su développer au cours des dernières années. Il est vrai que ces changements ont bousculé les us et coutumes des débuts, mais lorsque l'on prend le temps de se retourner, d'analyser et de regarder le chemin parcouru avec une équipe de travail et un conseil d'administration dédié, je ne peux que vous remercier de la confiance que vous nous avez démontrée et de l'appui inconditionnel à la réalisation de ces projets.

Si je devais retenir qu'une seule des grandes réalisations de l'année, c'est très certainement la conférence à propos du surmagasinage des experts psychiatriques lors des procès criminels. Notre choix de débat fut celui d'un sujet très peu abordé et qui touche malheureusement directement nos familles. La colère ou l'impression de voir ces assassins essayer de se cacher derrière de faux diagnostics aussi farfelus qu'inusités nous ont poussé à réunir autour d'une conférence les experts tant judiciaires, médicaux, policiers et médiatiques afin de débattre de la question et de démêler le faux du vrai. Nous en sommes tous ressortis mieux informés et outillés, mais l'objectif ultime était certes de brasser les cartes judiciaires et remettre en question certains enjeux de notre système judiciaire peu enclin de vouloir travailler sur une plus grande transparence, au lieu d'augmenter la triste iniquité et réalité vécue par les proches survivants de ces drames. Je remercie ces experts de nous avoir fait confiance et d'avoir partagé leurs connaissances et expertises pour nos familles qui ont eu la satisfaction de participer aux échanges forts pertinents pour une plus grande reconnaissance de leurs droits.

Deuxième grande fierté accomplie avec la force de l'entraide : la confirmation de la création du programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel. Nous avons en 2017-2018 fait de nombreuses représentations politiques, principalement pour trois demandes : offrir une aide financière pour les proches lors de procès, inclure l'indemnisation des familles dont un proche a été assassiné hors Québec et reconnaître l'indemnisation financière et psychologique pour tous les proches comme victimes. Nous avons eu l'immense satisfaction d'assister à l'annonce de la mise sur pied du Fonds d'aide pour les proches ainsi que le l'honneur de siéger au comité aviseur.

Nous sommes extrêmement reconnaissants de l'aide financière octroyée par le BAVAC, le ministère de la Justice du Québec, le ministère de la Justice Canada, ainsi que les dons reçus qui démontrent l'importance de nos actions auprès de nos familles.

Je suis fier de mon équipe de travail - merci Mélanie, Raymonde, Andrée, Louise-Marie - qui sans relâche contribuent à l'essor de l'AFPAD, ainsi que tous les administrateurs qui continuent de nous démontrer leur confiance. Je vous dis à vous, mes partenaires de défis, un grand merci et nous nous souhaitons la meilleure des continuités.

Nancy Roy

Directrice générale



QUELQUES STATISTIQUES

Entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019, nous avons accueilli plusieurs nouvelles familles membres et offert notre soutien à des personnes dans le besoin.

200

interventions auprès
de nos membres

63

nouveaux membres
réguliers,
dont 36 cas d'homicide,
12 disparitions
et 2 cas autres

862

membres réguliers

80%

des familles membres
sont touchées par
un homicide

72%

de nos membres
sont des femmes

53

membres bénévoles
sympathisants

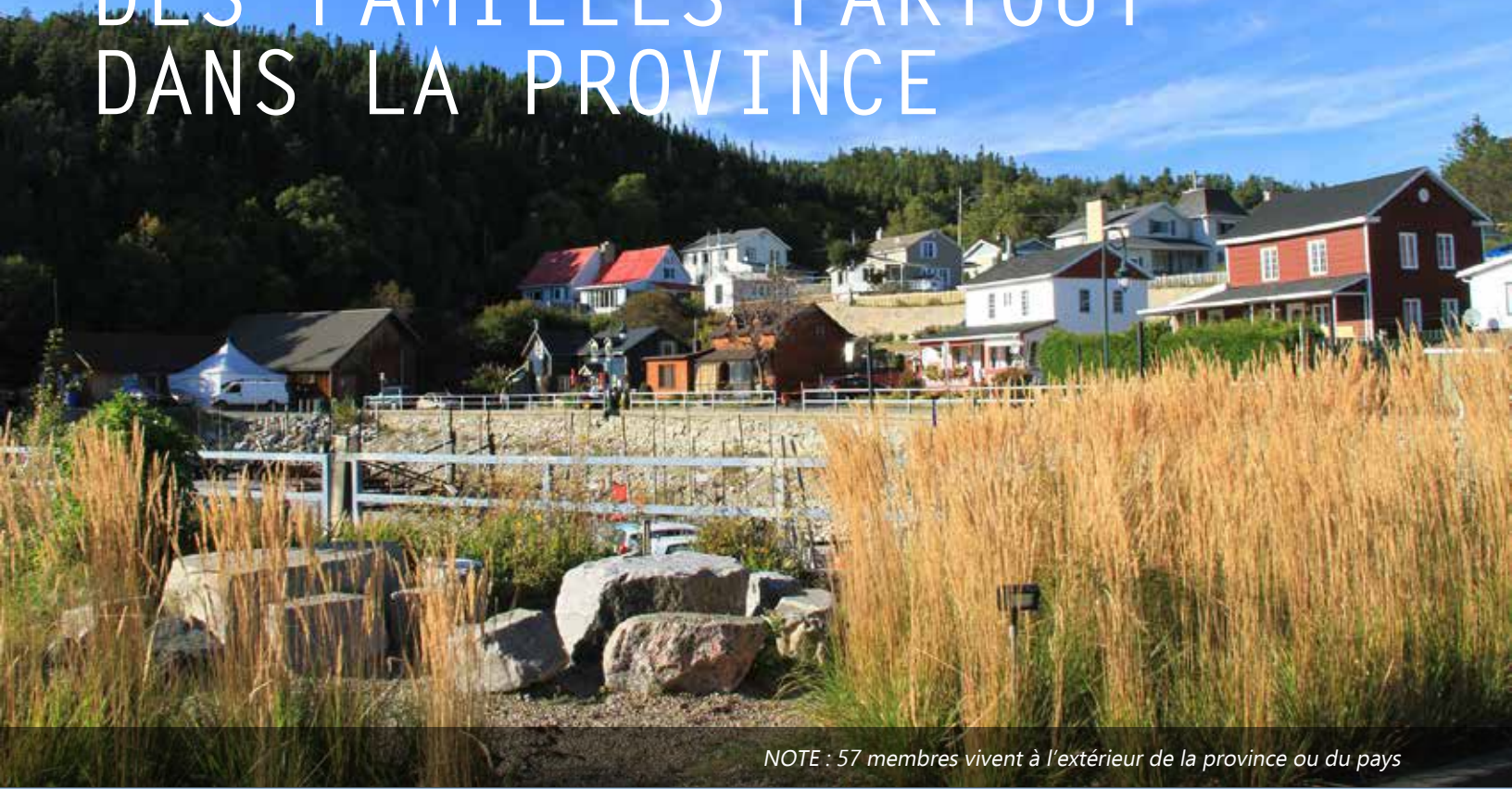
465

victimes d'homicide ou de
disparition associées à nos
familles membres

107

réponses à des
demandes générales
par téléphone
ou par courriel

NOUS ACCOMPAGNONS DES FAMILLES PARTOUT DANS LA PROVINCE



NOTE : 57 membres vivent à l'extérieur de la province ou du pays

19

Bas-Saint-Laurent

7

Côte-Nord et Nord-du-Québec

52

Saguenay - Lac-Saint-Jean

7

Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

78

Capitale-Nationale

45

Chaudière-Appalaches

30

Mauricie

36

Laval

29

Estrie

71

Lanaudière

151

Montréal

78

Laurentides

41

Outaouais

128

Montérégie

8

Abitibi-Témiscamingue

25

Centre-du-Québec

NOS SERVICES

L'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) est un organisme sans but lucratif qui intervient dans toutes les régions du Québec, dont la mission principale est de briser l'isolement vécu par les familles des victimes en proposant des ressources et des outils variés dans le but de reconstruire leur vie.



RENCONTRE D'UN NOUVEAU MEMBRE

Lorsque survient un homicide, l'AFPAD fait un premier contact lors des funérailles ou après cette période, afin de laisser aux proches le temps de se remettre peu à peu de ce grand et douloureux traumatisme. Les familles peuvent compter sur l'AFPAD pour recevoir un soutien moral tout au long du processus. Lors du premier contact, notre intervention est centrée sur les besoins primaires des proches de la victime, que le drame ait eu lieu récemment ou il y a plusieurs années.



RÉFÉRENCES À DES PROFESSIONNELS

En premier lieu, nous validons avec la personne si elle a été informée de toutes les formes d'indemnisation et les services auxquels elle pourrait avoir droit; si elle a besoin de réponses requérant l'intervention d'un conseiller professionnel, elle est alors redirigée vers la ressource adéquate (CAVAC, IVAC, conseiller juridique de l'AFPAD, CLSC ou autre ressource professionnelle de santé). Nos intervenants offrent également des références pour des besoins juridiques et psychologiques afin de guider les membres vers des ressources spécialisées.



ACCOMPAGNEMENT ET CONSEILS

Un intervenant de l'AFPAD offre son soutien à la famille membre lors de l'enquête préliminaire et du procès du présumé meurtrier. La présence de l'AFPAD au palais de justice est complémentaire à l'intervenant du CAVAC et se veut un soutien moral étant donné cette période extrêmement difficile pour la famille. L'AFPAD peut également accompagner les membres aux audiences devant le TAQ, la CLCC, ainsi que l'IVAC, afin de les soutenir à travers leurs revendications. De plus, l'AFPAD peut offrir des conseils pour faire face aux médias, même agir à titre de porte-parole de la famille si besoin.



SUIVI DE L'AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE

Autant dans les cas d'homicide que de disparition, l'AFPAD s'assure d'un suivi avec la famille, selon l'avancement du processus judiciaire. À certaines occasions, l'AFPAD accompagne ses membres lors de rencontres avec les corps policiers afin d'avoir des précisions et de faire le point sur le dossier.



AIDE À LA RÉDACTION

L'AFPAD aide ses membres à rédiger différents types de lettres : témoignage de préparation à une audience en libération conditionnelle, déclaration d'une victime avant le prononcé de sentence, aide à l'obtention d'un visa temporaire pour une visite à l'extérieur du pays, lettre d'appui pour un projet, demande auprès d'instances gouvernementales, etc.



HOMMAGE AUX VICTIMES

Les membres tiennent à célébrer à leur façon la mémoire de leur proche lorsque la date d'anniversaire de décès ou de disparition survient. Les intervenants de l'AFPAD peuvent accompagner les membres dans leurs démarches, par exemple en offrant des conseils pour l'organisation de la commémoration, en rédigeant une lettre d'appui à la démarche selon le type d'évènement qui sera mis en place.



AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE

L'AFPAD met à la disposition de ses membres un budget pour des demandes d'aide financière de dernier recours. Ce soutien financier est restreint aux demandes de consultation psychologique, de déplacement dans un cadre juridique, d'assistance entourant les funérailles ou une commémoration et d'appui en santé mentale. Un formulaire d'aide financière est disponible pour déposer une demande qui sera évaluée. Il est important de préciser que toute aide financière de l'AFPAD est tributaire des budgets disponibles au moment de la demande. Notez que l'AFPAD réfère d'abord ses membres aux instances gouvernementales pour les indemnités auxquelles ils ont droit (IVAC, CNESST, CLCC, etc.), ainsi qu'aux ressources locales (CIUSSS, CLSC).

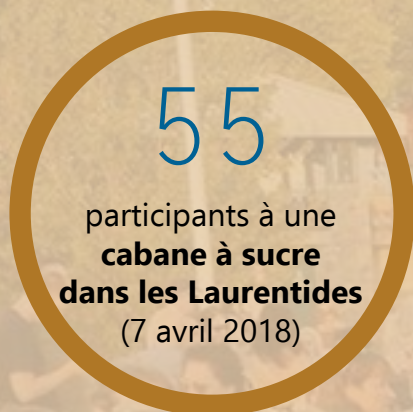
ACTIVITÉS DES MEMBRES

L'AFPAD organise des ateliers, des conférences, des déjeuners-causeries et des activités rassembleuses pour ses membres afin de les informer de différents sujets d'ordre juridique ou psychologique, ainsi que de leur permettre d'exprimer leurs émotions ou de partager leur témoignage avec d'autres familles membres.

ATELIERS EN PETIT GROUPE



ACTIVITÉS DE RASSEMBLEMENT



DÉJEUNERS-CAUSERIES



12

Bas-Saint-Laurent

2 déjeuners / 12 participants au total

49

Saguenay - Lac-Saint-Jean

5 déjeuners / 49 participants au total

20

Capitale-Nationale

2 déjeuners / 20 participants au total

37

Mauricie

4 déjeuners / 37 participants au total

70

Montréal

4 déjeuners / 70 participants au total

24

Outaouais

4 déjeuners / 24 participants au total

7

Lanaudière

1 déjeuners / 7 participants au total

65

Laurentides

5 déjeuners / 65 participants au total

12

Centre-du-Québec

2 déjeuners / 12 participants au total

MERCI aux entreprises
et aux professionnels
de leur collaboration
aux ateliers et activités :

Basilique Notre-Dame
Cabane à sucre Constantin
Croisières Navark
Mia Hébert, art-thérapeute
Françoise Marc, homéopathe
Provigo Sherbrooke Est

MERCI aux
établissements de
restauration de leur
collaboration aux
déjeuners-causeries :

Best Western St-Jérôme
Hôtel du Jardin
(St-Félicien)
Hôtel Le Dauphin
(Drummondville)
Pacini Quatre-Bourgeois
(Québec)

CONFÉRENCES

Grâce à la générosité de conférenciers spécialisés dans leurs domaines, l'AFPAD a eu l'occasion de présenter des conférences de grande qualité encore cette année. D'ailleurs, les conférences s'adressent non seulement aux membres, mais également aux partenaires, aux étudiants et au grand public.

Le stress post-traumatique

EN VEDETTE AUX DEUX JOURNÉES DE CONFÉRENCES 2018 DE L'AFPAD

Montréal Le samedi 13 octobre 2018 de 9 h à 18 h	Québec Le samedi 3 novembre 2018 de 10 h à 18 h
CONFÉRENCIERS Joëlle Amoury Enseignante à l'école de TSPT Myriam Courbron Psychiatre, chef de clinique de TSPT Sylvie Carignan Psychiatre, chef de clinique de TSPT Martine Laurier Conférencière - France que le suicide n'a pas de visage - Jean-Luc Rondeau Enseignant associé à la clinique de TSPT Table ronde avec le TSPT Animée par Pierre Quirry avec des spécialistes	CONFÉRENCIERS Joëlle Amoury Enseignante à l'école de TSPT Myriam Courbron Psychiatre, chef de clinique de TSPT Michel Larouche Psychologue, spécialiste TSPT Martine Laurier Conférencière - France que le suicide n'a pas de visage - Frank Tremblay Enseignant au Centre de la famille
DÉTAILS Centre LaSalle de l'École Collège LaSalle 1015, Ave. Lacoste, 15 ^e étage 100 \$ à l'entrée (membres) 25 \$ à l'entrée (autres) 22 \$ à l'entrée (étudiants)	DÉTAILS Hôtel Québec Inn Arrivage de Québec 1275, Ave. de la Grande Vallée, 15 ^e étage 100 \$ à l'entrée (membres) 25 \$ à l'entrée (autres) 22 \$ à l'entrée (étudiants)

Inscriptions obligatoires
 administration@afpad.ca | 514 396-0434
<http://afpad.ca/1818>

LE STRESS POST-TRAUMATIQUE

À l'automne 2018, nous avons accueilli 70 participants à Montréal (13 octobre) et 80 participants à Québec (3 novembre) pour une journée de conférences axée sur le stress post-traumatique afin de démystifier ce syndrome et de briser des tabous entourant ce mal qui touche nos proches de victimes et les professionnels travaillant dans les milieux policiers, ambulanciers, psychologiques, etc. Nous remercions nos conférenciers de leurs témoignages et références :

- **Sylvie Carignan**, psychothérapeute
- **Myriam Courbron**, psychoéducatrice
- **Michel Larouche**, psychologue
- **Martine Laurier**, policière retraitée du SPVM
- **Josée Querry**, Histoire d'une fille et le TSPT
- **Jean-Luc Rondeau**, membre AFPAD

RECOURS juridiques et médicaux

Conférences le samedi 30 mars 2019 de 9 h à 12 h
 au Planétarium (salle Pri au niveau 100) situé au 4811, av. Pierre-De Coubertin à Montréal
 Membres : entrée gratuite | Non-membres : 10 \$ à l'entrée

DROITS DES VICTIMES ET RESSOURCES JURIDIQUES
 Cette conférence traite de l'impact des crimes d'État et de la responsabilité des victimes, ainsi que des droits des victimes de la violence sexuelle et sexuelle. Elle vise à informer les victimes et les professionnels de la justice sur les recours juridiques disponibles et les ressources disponibles. L'entrée est gratuite pour les membres de l'AFPAD et les étudiants de la SAAD et de l'AFAD.

FATIGUE ET DOULEURS CHRONIQUES RELIÉES AU STRESS POST-TRAUMATIQUE
 À travers cette conférence, nous entendons les personnes souffrantes qui ont vécu des douleurs chroniques et des douleurs post-traumatiques. Nous espérons également entendre des personnes souffrantes de douleurs chroniques et de douleurs post-traumatiques. L'entrée est gratuite pour les membres de l'AFPAD et les étudiants de la SAAD et de l'AFAD.

Inscriptions obligatoires
 administration@afpad.ca | 514 396-7389

RECOURS JURIDIQUES ET MÉDICAUX

Plus d'une trentaine de participants ont assisté aux conférences d'une avocate spécialisée dans les droits des victimes et d'un médecin spécialisé dans les douleurs chroniques afin de comprendre les recours auxquels ils peuvent avoir droit. Cette activité s'est tenue le 30 mars 2019 au Planétarium de Montréal.

Nous remercions nos deux conférenciers d'avoir partagé leurs expériences et expertises avec nos membres :

- **Me Sophie Mongeon**, Desroches Mongeon Avocats
- **Dr. Jacques St-Pierre**, Clinique Analgesia

MERCI À NOS CONFÉRENCIERS

LE SURMAGASINAGE D'EXPERTS PSYCHIATRIQUES LORS DE PROCÈS CRIMINELS

Le 10 novembre 2018 au Cosmodôme avait lieu une grande conférence sur le sujet peu abordé qu'est le surmagasinage d'experts psychiatriques lors des procès criminels, principalement devant jurés. Tous les panélistes invités possédaient une fine connaissance et expertise concernant le débat et les problématiques entourant la présence des experts demandés par les parties lors d'un procès criminel. Il est important de comprendre les différences entre les notions de non-responsabilité criminelle, les diagnostics ou états d'esprit qui sont présentés par les parties lors du procès. Les proches de personnes assassinées sont souvent dépassés par ces notions médicales spécialisées expliquées par des experts, souvent différemment, et ce dépendamment de quelle partie l'expertise est demandée.

Le débat a su éclairer les participants sur différentes notions et degrés de responsabilité criminelle et a permis de comprendre les différents verdicts. Le rôle des jurés, les directives du juge, les témoins experts font partie intégrante de l'image que nous aurons de la justice. Peut-on envisager des solutions tout en respectant les droits fondamentaux et constitutionnels des parties en cause? Toutes ces questions ont été envisagées et des solutions proposées. Un visionnement intégral de la journée est disponible sur YouTube : https://www.youtube.com/playlist?list=PL8Dh_7Qqn_tmA9gSEtVEVT3Ck-mWiNoTj

Nous souhaitons particulièrement remercier les professionnels qui ont accepté de participer à cette journée si importante pour l'AFPAD afin de faire avancer la cause des proches de victimes :

- **Sénateur Pierre-Hugues Boisvenu**, père de Julie Boisvenu, assassinée en 2002
- **Jean-François Brochu**, analyste affaires policières et sergent superviseur retraité
- **Christine Carretta**, soeur de Cathy Carretta, assassinée en 1998
- **Dr. Gilles Chamberland**, médecin psychiatre à l'Institut Philippe-Pinel
- **Marlène Dufresne**, mère de Gabrielle Dufresne-Élie, assassinée en 2014
- **Nicole Gibeault**, juge à la retraite et chroniqueuse judiciaire
- **Jean-François Guérin**, journaliste au réseau TVA
- **Louise-Marie Lacombe**, auteure « Expertises » et journaliste-recherchiste
- **Michaël Nguyen**, journaliste judiciaire au Journal de Montréal



PROJETS SPÉCIAUX

SEMAINE DES VICTIMES ET SURVIVANTS D'ACTES CRIMINELS



Pour la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels 2018, nous avons préparé trois capsules vidéo pour démystifier certains aspects de la criminologie et fournir de judicieux conseils par des experts. Nous remercions sincèrement nos collaborateurs de leur temps et de leur grande générosité dans la préparation et la concrétisation de ce projet, ainsi que **Manuel Lessard des Productions de l'Autre Côté** pour la conception et le montage des capsules. Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution financière du Ministère de la Justice du Canada.

La cybercriminalité

Entrevue avec le Commandant **Martin Desbiens-Côté**, responsable des modules crimes technologiques et cyberenquêtes au SPVM, à propos de la prévention de la cybercriminalité et le changement des habitudes des utilisateurs.

La médiatisation

Entrevue avec **Pierre Tourangeau**, consultant en éthique et gestion des médias, concernant le rôle des médias lors d'un drame d'homicide, ainsi que les avantages et inconvénients de la médiatisation.

Les conséquences de l'homicide d'un proche

Témoignage de **Christine Carretta**, enseignante et auteure du livre « Ma sœur, sauvagement assassinée », sur les conséquences physiques, psychologiques et familiales de l'homicide d'un proche, en plus des effets sur le retour au travail.

Pour visionner les capsules :
<http://afpad.ca/semaine2018>

GROUPE DE SOUTIEN SUR LE DEUIL

Comme la mort est un sujet tabou, les endeuillés se sentent souvent incompris et seuls devant leur détresse. Parfois, il est difficile de savoir vers qui se tourner pour en parler ou pour demander de l'aide. C'est pourquoi l'AFPAD a proposé un nouveau service à ses membres, soit un groupe de soutien sur le deuil.

Ce groupe fermé composé de 7 participants s'est réuni chaque mercredi soir pendant 12 semaines (du 13 mars au 29 mai 2019) dans les locaux de l'AFPAD à Laval. Les rencontres étaient animées par **Sylvie Williams**, travailleuse sociale spécialisée dans l'accompagnement au deuil, soutenue par Raymonde Hébert, coordonnatrice des services aux membres.



REPRÉSENTATION ET REVENDICATIONS



PROGRAMME PROCHES

L'AFPAD siège sur le comité du Programme québécois de remboursement pour les proches de personnes décédées à la suite d'un acte criminel (mis en place en janvier 2019) aux côtés du Réseau des CAVAC, de l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV), du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Sûreté du Québec (SQ) et le Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC).



PROJET DE LOI C-75

Dépôt d'un mémoire pour le projet de Loi C-75 (Loi modifiant le Code criminel, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et d'autres lois et apportant des modifications corrélatives à certaines lois) et présentation des recommandations au Sénat le 25 septembre 2018.



CONFÉRENCES AUPRÈS DE SYNDICATS

À la suite du lancement du «Guide de retour au travail après un drame», des syndicats de la FTQ ont accueilli l'AFPAD pour présenter une conférence sur le sujet : lors du Conseil général de la section locale **SEPB-574** (à Montréal le 10 avril 2018); pour le **Comité de santé et sécurité de la FTQ** (à St-Jean-de-Matha le 13 septembre 2018); à la Journée de sensibilisation sur l'action syndicale en santé et sécurité du travail organisée par le **SEPB-Québec** (le 22 octobre 2018 à Montréal); lors d'une soirée thématique sur les violences faites aux femmes organisée par le **Comité de conditions de vie et de travail des femmes** du Conseil régional FTQ Montréal Métropolitain (le 3 décembre 2018).



Lancement le 12 avril 2018 du livre
« Ma soeur, sauvagement assassinée »
de Christine Carretta



Marche blanche initiée par Sophie
Dupont le 15 septembre 2018 à
Québec pour réclamer un registre
public de délinquants sexuels



Marche pour Marilyn Bergeron,
disparue depuis 10 ans, entre
Lévis et Saint-Romuald
le 29 avril 2018

FINANCEMENT

SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Au nom de toutes nos familles affligées par un homicide ou une disparition, nous voulons remercier du fond du cœur le ministère de la Justice du Québec et le BAVAC de continuer à nous faire confiance d'année en année et de soutenir notre cause qui est si importante. Nous sommes également reconnaissants du soutien financier renouvelé par le ministère de la Justice du Canada dans le cadre de la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels. Grâce à ces subventions gouvernementales, nous avons l'opportunité de développer des services et des activités adaptés aux besoins de nos familles membres et de les épauler pour traverser leurs grandes difficultés.

195 000 \$

Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels pour nos opérations régulières

10 000 \$

Ministère de la Justice du Québec - Fonds spécial pour le déplacement au procès

8000 \$

Ministère de la Justice du Canada pour la Semaine des victimes 2018

CAMPAGNES DE FINANCEMENT

L'organisation des ateliers, des conférences, des activités rassembleuses et une partie de l'aide financière octroyée aux membres est possible grâce aux collectes de fonds et de la générosité de commanditaires pour amoindrir les frais administratifs.

15 650 \$

Tirage de 4 prix pour notre campagne principale 2018

Auberge Godefroy
Carlson Wagonlit Voyages – Montréal

3000 \$

Tournoi de golf de la **CANASA** le 17 mai 2018

Auberge Manawan
Snack Bar de Mirabel
Vignoble Château Taillefer Lafon

800 \$

Congrès annuel du **syndicat Unifor** le 24 nov. 2018

Canus Products
Hôtel Le Concorde
Marché public 440

MERCI À NOS COMMANDITAIRES

DONS PRIVÉS

DONS À LA MÉMOIRE

Nous recevons chaque année de généreux dons à la mémoire de victimes d'homicide et de disparition et nous tenons à remercier tous ces donateurs pour leur soutien auprès des familles, ainsi que leur appui à notre cause.

05-06-
2016

Francine Bissonnette

18-04-
2018

Rosalie Gagnon

05-12-
2018

Christine St-Onge

13-09-
2018

Boris Gagnon

14-07-
2017

Yannick Myers

11-10-
2018

Alessandro Vinci

DONS À DANIA NEHME

À la suite d'un appel à la population par une jeune membre de l'AFPAD, Dania Nehme, son cri du coeur a été entendu par plusieurs qui ont généreusement offert des dons pour l'aider à payer ses études universitaires. Tous les dons recueillis dans ce cadre ont été compilés et dirigés au HEC Montréal pour acquitter une grande partie de sa facture.

MERCI À NOS DONATEURS PRIVÉS, CORPORATIFS ET ANONYMES



COMMUNICATIONS



SOURCES DE RÉFÉRENCES

Les sources de référence principales des nouveaux membres sont la communication directe de l'AFPAD à la suite de l'envoi d'une lettre de condoléances, des références de CAVAC ou de policiers, la visite du site web de l'AFPAD ou à la suite de la présence de l'AFPAD dans les médias. L'AFPAD peut compter sur la précieuse collaboration de plusieurs intervenants afin que les familles de victimes soient informées de nos services. En effet, nous soulignons l'excellente collaboration des différents corps policiers, les CAVAC, l'IVAC, les salons funéraires et les CIUSSS.



WEB ET MÉDIAS SOCIAUX (Statistiques au 31 mars 2019)

- 9000** visiteurs sur **afpad.ca**
- 1304** abonnés sur **facebook.com/afpad.montreal**
- 239** abonnés sur **twitter.com/afpad**



CAMPAGNE PUBLICITAIRE

Nous avons eu l'opportunité de publier une série de trois publicités au dos du journal Photo Police en décembre 2018 afin de promouvoir l'Association et nous remercions le propriétaire Gilles Roy de sa générosité.

BULLETIN AFPAD EXPRESS

Les bulletins mensuels AFPAD Express informent nos membres et nos partenaires des activités courantes de notre association, présentent des articles rédigés par des professionnels et des organismes du milieu, ainsi que des témoignages de nos membres. Ce bulletin est envoyé de façon électronique et est distribué dans un format papier de qualité lors de chacune de nos activités.



ORGANISMES ET BLOGUES

- Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV)
- CAVAC de Montréal
- Centre d'Apprentissage Parallèle de Montréal (Le CAP)
- Direction de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC)
- Droit-Inc.
- Fondation Marie Vincent
- La parfaite maman cinglante
- Ma famille, mon chaos
- Maison La Vigile

PROFESSIONNELS

- Chantal Boucher et Sylvie Marchand, Aptitude Ergo
- Anabelle Brisson, conseillère chez IG Gestion de patrimoine
- Myriam Courbron, psychoéducatrice
- François Delisle, directeur des affaires parlementaires (Sénateur Boisvenu)
- Me Karine Dionne et Me Gilles-Étienne Lemieux, Stein Monast, avocats
- Martine Laurier, Vigilance ML
- Françoise Marc, homéopathe
- Me Sophie Mongeon, Desroches Mongeon Avocats
- Josée Query, conférencière
- Sylvie Williams, travailleuse sociale

TÉMOIGNAGES DE MEMBRES

- Nicole, Cydji et la famille Bau-Tremblay
- Christine Carretta
- Geneviève Caumartin
- Claire Couture
- Marlène Dufresne
- Marya Fredette
- La famille de Cindy Gauthier
- Josée Miron
- Donna Senécal

MERCI À NOS COLLABORATEURS À LA RÉDACTION

DANS LES MÉDIAS

afpad.ca/medias

L'AFPAD a été approchée par des journalistes à plusieurs occasions pendant l'année pour se prononcer sur divers sujets et certains de nos membres nous ont accompagnés afin de présenter la réalité des proches de victimes.

Dossiers sur lesquels nous nous sommes prononcés :

- Les combats des parents d'enfants assassinés pour recevoir de l'aide financière
- 10 ans après le meurtre des enfants d'Isabelle Gaston
- Mise en place d'un nouveau programme de remboursement des déplacements aux instances judiciaires pour les proches de victimes
- Les disparitions d'enfants et la revendication d'une escouade mixte pour toutes les disparitions
- La violence conjugale et les familles impuissantes face au meurtre de jeunes femmes
- Les délais du système judiciaire et les procès pour meurtres
- Le nouveau Guide de retour au travail après un drame et le choc post-traumatique
- Lancement du livre de Christine Carretta à propos de l'assassinat de sa sœur en 1998

Nous avons également participé à des tournages :

- Émission J.E. « Dans l'enfer de la violence conjugale » avec Denis Therriault sur les ondes de TVA
- Série documentaire « Où es-tu? » de 6 épisodes animée par Marie-Claude Barrette diffusée sur Moi et Cie

61

**références
médiatiques**
(télévision, radio
et journal)

9

**communiqués
de presse**



PARTENAIRES QUOTIDIENS

**Nous remercions nos partenaires
qui nous permettent de soutenir
nos familles membres tout au long
de l'année :**

- Association canadienne de la sécurité (CANASA)
- Association québécoise Plaidoyer-Victimes (AQPV)
- Barreau du Québec
- Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels (BAVAC)
- Bureau des procureurs de la Couronne du Québec
- Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
- Centre d'Apprentissage Parallèle de Montréal (Le CAP)
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS)
- Centre local de services communautaires (CLSC)
- Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC)
- Deuil-Jeunesse
- École nationale de police du Québec
- Émission LCN – Le 9 heures
- Émission d'Isabelle Richer sur ICI RDI
- Émission J.E. sur le réseau TVA
- Emploi-Québec
- Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)
- Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC - CNESST)
- MADD Canada
- Maison La Vigile
- Maison Monbourquette
- Ministère de la Justice du Canada
- Ministère de la Justice du Québec
- Ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels
- Réseau Enfants-Retour
- Service correctionnel du Canada
- Service de police de la ville de Montréal
- Service de police de la ville de Québec
- Services de police d'autres municipalités du Québec
- Sûreté du Québec
- Université de Montréal, département de criminologie
- Université de Sherbrooke
- Université Laval, département de criminologie



Association des
Familles de
Personnes
Assassinées ou
Disparues

afpad.ca



BÉNÉVOLES REMARQUABLES

Nous ne pouvons négliger l'apport considérable de nombreuses personnes qui s'impliquent avec cœur et âme dans différents projets de l'AFPAD. Cette force de l'entraide pour rendre nos services plus accessibles et pour faire avancer notre cause est inestimable. Merci à nos porte-paroles. Merci à nos ambassadeurs. Merci à nos collaborateurs. Merci à nos administrateurs. Merci à nos étudiants.



AMBASSADEURS DES DÉJEUNERS-CAUSERIES

Nous saluons fièrement nos ambassadeurs régionaux qui permettent à l'AFPAD de rassembler ses membres dans le cadre d'une activité de pair-aidance dans plusieurs régions du Québec. Les ambassadeurs détiennent un double rôle lors des déjeuners-causeries : d'abord organisateurs dans la coordination administrative avec l'AFPAD, ensuite animateurs pour accueillir le groupe de participants. Nous les remercions pour leurs contributions, dévouement et générosité avec les membres :

- **Nicole Bau**, région du Saguenay – Lac-Saint-Jean
- **Dany Brodeur**, région de la Mauricie
- **Sylvie Dufour**, région de Lanaudière
- **Marguerite Jong**, région de l'Outaouais
- **Nicole Latour** et **Johanne Robinson**, région des Laurentides
- **Dolorès Mallet**, région de Montréal
- **Marc-André Raymond**, région du Bas-Saint-Laurent
- **Jean-Luc Rondeau**, région du Centre-du-Québec



ACTIVITÉS ET PROJETS

Que ce soit de façon sporadique ou plus régulière, de nombreux bénévoles offrent leur soutien à l'équipe permanente dans divers projets à travers l'année :

- Sollicitation lors de collectes de fonds
- Accueil lors de conférences
- Traduction et révision de textes
- Marraines et parrains
- Rédaction d'articles et de témoignages pour le bulletin
- Accompagnement à la cour
- Messages de condoléances lors de funérailles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Bruno Serre
Père de Brigitte Serre, assassinée en 2006
Réjean Talbot (2015-2019)

VICE-PRÉSIDENTE

Nathalie Lessard, CPA, CA
Professeure à l'Université de Sherbrooke

SERÉTAIRE

Cristelle Sary (2018-2019)
Avocate

TRÉSORIER

Élie Chamoun (2014-2019)
Beau-père de Brenda-Elena De Oliveira,
assassinée en 2011

ADMINISTRATEURS

Michel Lamer
Beau-père de Jérémie et Gabriel Dubuc,
assassinés en 2015

Rose-Anna Niquay
Mère de Pinaskin Ottawa, disparu en 2010

Marie-Catherine Péloquin
Artiste-peintre

Josée Querry
Policier retraitée de la GRC

Mario Solari
Lieutenant-détective retraité du SPAL

Annie St-Onge
Soeur de Christine St-Onge, assassinée en 2018

Isabelle Tremblay
Mère d'Audrey Carey, assassinée en 2015

Me Nancy Roy
Directrice générale

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Chaque année nous visons à améliorer nos services, mettre sur pied de nouveaux projets et proposer des activités avec des thématiques variées afin de répondre aux besoins de nos membres. Voici un aperçu des projets prévus pour 2019-2020 :

- Lancement d'un **guide sur la rédaction d'une déclaration de la victime** lors du prononcé de sentence ou à l'audience en libération conditionnelle qui s'adresse aux proches de victimes et aux intervenants qui accompagnent les familles dans ce processus judiciaire (été 2019).
- Mise sur pied d'un **groupe d'employabilité** (projet pilote) sur 15 semaines en collaboration avec Le CAP grâce une subvention du ministère de la Justice du Québec (printemps 2019).
- Nouveau **groupe de soutien sur le deuil** grâce à une subvention des Fonds communautaires Bell afin d'offrir une aide psychologique gratuite à nos membres avec une professionnelle spécialisée sur le deuil (hiver 2020).
- Rédaction d'un **guide à propos du retour à l'école après un drame** afin d'outiller les professeurs, les intervenants auprès des jeunes, les directions scolaires et les parents afin d'accompagner les enfants et réduire le décrochage scolaire; projet subventionné par le ministère de la Justice du Québec (automne 2019).
- Organisation d'une fin de semaine d'ateliers spécifiquement pour les frères et les soeurs de victimes afin de mieux **comprendre le deuil de la fratrie** (automne 2019).
- Activités de rassemblement et de soutien : visite d'un zoo, atelier culinaire, croisière et feux d'artifice, journées de conférences à Montréal et à Québec, soupers de Noël, etc.

AFPAD.CA



1686, boul. des Laurentides, bur. 203
Laval (Québec) H7M 2P4

Téléphone : 514 396-7389
Sans frais : 1 877 484-0404
Courriel : administration@afpad.ca

N° d'enregistrement : 830461141RR0001